



le 09/03/23



La séance a débuté par une déclaration commune des 3 organisations syndicales.

D'une part, nous regrettons en effet de ne pas avoir les documents de travail suffisamment tôt afin de pouvoir les travailler en profondeur.

De plus, après des mois de travaux autour de l'organisation du travail sans résultats concrets, nous avons demandé à la direction de commencer la rédaction d'un accord qui aurait pu reprendre nos attentes et les siennes.

Qu'elle ne fut pas notre surprise de découvrir un "document" (pour ne pas dire une ébauche d'accord) qui reprenait exclusivement leurs propositions (très concrètes) sans y retrouver de propositions émises par vos représentants.

Pour la direction "on ne se comprend pas ". Constat que nous partageons en rajoutant que surtout, pour nous, ils ne nous écoutent pas.

Si nous avons avancé sur ce texte en l'état nous aurions commencé par dénoncer des accords existants (horaires variables du siège par exemple.). Rien sur les horaires du réseau sous prétexte qu'un test va être engagé.

Nous avons donc refusé d'avancer sur le sujet dans ces conditions. La direction nous a assuré que ce texte est amendable. Nous allons donc reprendre nos propositions pour la prochaine séance... on repart à 0...

Nous ne vous cachons pas nos inquiétudes quant à l'écart qui existe entre vos intérêts et les souhaits de la direction. Suite le 13 avril...

Après ce moment d'incompréhension, nous avons repris le cours de nos négociations avec le deuxième sujet important de la journée.



le 09/03/23



L'accord sur le travail à distance

Les 3 syndicats ont donné leur accord à la mise en place de cet accord.

Cet accord porte sur la possibilité pour les salariés des sièges d'accéder au travail à distance dans la limite de 2 jours par semaines et 2 jours par mois pour les salariés du réseau.

Pour rappel il n'existait que des mesures unilatérales dans la caisse régionale.

Nous accueillons favorablement cette évolution même si cela reste encore éloigné de nos demandes.

La direction souhaite avancer pas à pas sur ce sujet, nous accompagnons cette avancée. Nous aimerions que la "confiance" soit plus présente dans ce dossier. Mais nous avançons.



L'intéressement

Des points d'accord sont actés à l'issue de ce premier échange:

- L'adossement sur le résultat net
- des boosters, lisibles et limités.

Nous allons donc travailler sur des propositions autour de ces éléments.



Les autres accords du jour concernent du fonctionnement interne ou des renouvellements d'accords existants.

Après un début de séance très difficile sans compréhension et sans avancée nous avons quitté une séance avec beaucoup de travail devant nous.

Nous ne braderons pas vos conditions de travail pour des contraintes de calendrier et n'accepterons que de réelles avancées qui restent très difficiles à obtenir à ce jour.

